

A2 - nomination des  
Commissaires techniques

1<sup>er</sup> mars 1964

Note pour le dossier 1441/2

( Désignation de M. Lefort en  
qualité de Commissaire technique adjoint  
de la Commission Centrale de Ch. de fer )

---

Téléphoné à M. Contaz ISD  
au bureau militaire de la Direction M  
pour lui signaler que nous  
n'avons pas reçu de réponse  
du Ministère des Travaux Publics  
à la lettre de M. le Directeur Général  
du 8 septembre 1961 -

M. Contaz doit intervenir  
auprès du Ministère des TP  
pour obtenir cette réponse.

A. Duching

11/2/64

**DOSSIER**COPIE : M. GUIBERT  
M. LEFORT  
S.D.G.  
S.P.

M. ANTONINI

Avisé : DIRECTION DU MOUVEMENT

D. 1441/2

D. 7441/23

|  |                 |
|--|-----------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |                 |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |                 |
| 12 SEP. 1961                                     |                 |
| Dossier<br>D 1441/2                              | Pièce N°<br>163 |

le 8 SEPT 1961

Monsieur le Directeur,

En raison du départ en retraite de M. HEBERT, j'ai l'honneur de vous proposer la désignation de M. LEFORT, Directeur Général Adjoint, pour me représenter en qualité de suppléant aux séances de la Commission de Défense Nationale des Transports.

En outre, conformément aux dispositions du Chapitre III, § 3, Titre A de l'Instruction Prévisoire du 15 Mai 1953 sur l'organisation et le fonctionnement des transports par voie de fer en temps de guerre, j'ai l'honneur de soumettre à votre agrément les désignations ci-après qui font suite aux nominations intervenues récemment dans le haut Personnel de la S.N.C.F. :

- en qualité de Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale des Chemins de fer :

M. LEFORT, Directeur Général Adjoint, en remplacement de M. HEBERT

- en qualité de Commissaire Technique Adjoint de la Commission Régionale EST :

M. GENTIL, Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région EST, en remplacement de M. MARTIN, nommé Directeur de la Région.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

(s) DARGEOU

Monsieur CALLET,  
Directeur des Transports Terrestres  
Ministère des Travaux Publics  
et des Transports  
244, Boulevard Saint-Germain - PARIS

D. 1441/2

23 AOUT 1961

**DOSSIER**

4ème Division

|  |                 |
|--|-----------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |                 |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |                 |
| - 5 SEP. 1961                                    |                 |
| Dossier<br>1441 / 2                              | Pièce N°<br>162 |

701 M 14.012.0  
14.010.11

Original adressé à :  
**DIRECTION DU MOUVEMENT** le 5/9/61  
Voir ci dessus.  
Signé : Dargeou  
1/9/61

Monsieur le Directeur Général,

En Juin 1958, vous avez bien voulu désigner M. HEBERT, Directeur Général Adjoint, pour vous représenter en qualité de suppléant aux séances de la Commission de Défense Nationale des Transports.

En outre, M. HEBERT avait été agréé en qualité de Commissaire Technique Adjoint par lettre n° 044 DGT/AGI/DN du 7 Mars 1958.

M. HEBERT ayant récemment fait valoir ses droits à la retraite, je vous serais très obligé de bien vouloir nous indiquer le Haut Fonctionnaire que vous vous proposez de désigner pour le remplacer dans chacune de ces fonctions.

 Le Directeur du Mouvement,

La Chef Adjoint  
du Mouvement

Signé : RAHRE

M. Hebert  
1441/23  
(voir Angon)  
M. Hebert  
1441/2  
et Hebert  
(M. Guindard  
n'est pas  
depuis après  
ce que je ne  
me rappelle  
plus)

YG/MW.

**DOSSIER**

*copie : M. Hebert M. Guibert) OR*

*D - 1441/2*

*16 JUIL 1958*  
*15 JUIL 1958*

MINISTÈRE  
DES TRAVAUX PUBLICS  
DES TRANSPORTS  
ET DU TOURISME

|  |                     |
|--|---------------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |                     |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |                     |
| 18 JUIL. 1958                                    |                     |
| 244, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (VII <sup>e</sup> ) | TÉL. : LITTRÉ 46.40 |
| - 50.10  |                     |
| Docier   | Vise N°             |
| <b>D 1441/2</b>                                  | <b>146</b>          |

Direction Générale des Chemins  
de Fer et des Transports

Service Des Affaires Générales  
et Internationales

N° 302 DGT/AGI/DN

**DIRECTION DU MOUVEMENT**  
Pour Attribution

*J. Guibert*

LE DIRECTEUR GENERAL DES CHEMINS  
DE FER ET DES TRANSPORTS  
Directeur Général des Transports  
en temps de guerre

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS  
DE FER FRANCAIS  
Directeur Désigné des Transports  
par Voie de Fer en temps de guerre

**OBJET** - Désignation d'un Commissaire Technique Adjoint  
à la Commission Centrale des Chemins de Fer.

**REFERENCE** - Votre lettre n° D 1441/2 du 26 juin 1958.

Comme suite à votre lettre citée en référence,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que, par application  
des dispositions du Titre III, Section 3, § A de l'Instruc-  
-tion provisoire du 15 Mai 1953 sur l'organisation et le  
fonctionnement des transports par voie de fer en temps de  
guerre, j'agrée votre proposition relative à la désignation  
de M. GUIBERT, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F., en  
qualité de Commissaire Technique Adjoint à la Commission  
Centrale des Chemins de Fer, en remplacement de M. BOYAUX,  
Directeur Général de la S.N.C.F. retraité.

Le Directeur Général  
des Chemins de Fer et des Transports

*[Signature]*  
A. DOUENEC

25 JUIN 1958  
26 JUIN 1958

# DOSSIER

Adjoint **DIRECTION DU MOUVEMENT**

Copie à : n. Hébert  
n. Guibert / OR

|  |         |
|--|---------|
| SOCIÉTÉ ANONYME<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |         |
| DIRECTION GÉNÉRALE                             |         |
| 27 JUIN 1958                                   |         |
| Dossier  | Page N° |
| D 1441 / 2                                     | 145     |

Le 26 JUIN 1958

D. 1441 / 2

Monsieur le Directeur Général,

**COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL**

Conformément aux dispositions du Chapitre III, § 3, Titre A de l'Instruction Provisoire du 15 Mai 1953 sur l'organisation et le fonctionnement des transports par voie de fer en temps de guerre, j'ai l'honneur de soumettre à votre agrément, comme suite au départ en retraite de M. BOYAUX, Directeur Général de la S.N.C.F., la désignation de :

**M. GUIBERT, Directeur Général Adjoint,**

en qualité de Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale des Chemins de fer.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

*Signé* : DARGEOU

Monsieur DOUMENC,  
Directeur Général des Chemins de fer  
et des Transports  
Ministère des Travaux Publics, des  
Transports et du Tourisme  
244, Boulevard Saint-Germain - PARIS

Md 7358  
D 1441/2

*original*  
10 MARS 1958  
COPIE - DIRECTION DU MOUVEMENT  
Pour Attributions  
(s) DARGEOU  
Monsieur le Directeur Général  
Monsieur HEBERT

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS,  
DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

PARIS, le

-----  
Direction Générale des Chemins  
de Fer et des Transports

SECRET

EX N° 1/6

-----  
Service des Affaires Générales  
et Internationales  
-----

n° 044/DGT/AGI/DN

LE DIRECTEUR GENERAL DES CHEMINS DE FER  
ET DES TRANSPORTS  
Directeur Général des Transports en  
temps de guerre

|  |           |
|--|-----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |           |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |           |
| 10 MARS 1958                                     |           |
| Dossier  | Bureau N° |
| 1441/2   | 143       |

à Monsieur le Directeur Général de la  
Société Nationale des Chemins de fer  
Français  
Directeur désigné des Transports par  
Voie de Fer en temps de guerre

Objet - Désignation d'un commissaire technique adjoint à la  
Commission Centrale des Chemins de fer et d'un Commissaire  
technique adjoint à la Commission régionale du Sud-Est

Référence - Votre lettre n° 1441/2 du 24 janvier 1958.

Comme suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur  
de vous faire connaître que, par application des dispositions  
du Titre III, Section 3, § A de l'instruction provisoire du 15  
mai 1953 sur l'organisation et le fonctionnement des transports  
par voie de fer en temps de guerre, j'ai agréé vos propositions  
relatives à la désignation de M. HEBERT, Directeur Général  
adjoint de la S.N.C.F., en qualité de Commissaire technique  
adjoint à la Commission Centrale des Chemins de fer, en rempla-  
cement de M. PORCHEZ, et de M. DOUDRICH, Chef du service de l'ex-  
ploitation de la région Sud-Est, en qualité de Commissaire techni-  
que adjoint à la Commission régionale Sud-Est.

(s) A. DOUMENC

23 JANV 1958

24 JANV 1958

|               |
|---------------|
| VISAS         |
| N°            |
| <i>Boyaux</i> |
|               |
|               |

DOSSIER

*Ex. 7156* DIRECTION DU MOUVEMENT

Copie à : *H. Hébert*

*en*  
Le 24 JANV 1958

*D. 1441/2*

COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

|  |          |
|--|----------|
| SOCIÉTÉ ANONYME<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |          |
| DIRECTION GÉNÉRALE                             |          |
| 25 JAN. 1958                                   |          |
| Dossier  | Fiche N° |
| D 1441/2                                       | 141      |

Monsieur le Directeur Général,

Conformément aux dispositions du Chapitre III, § 3, Titre A de l'Instruction Provisoire du 15 Mai 1953 sur l'organisation et le fonctionnement des transports par voie de fer en temps de guerre, j'ai l'honneur de soumettre à votre agrément les désignations ci-après, qui font suite aux nominations intervenues récemment dans le haut Personnel de la S.N.C.F. :

- en qualité de Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale des Chemins de fer :

M. HEBERT, nommé Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F., à la suite du départ en retraite de M. PORCHEZ.

- en qualité de Commissaire Technique Adjoint de la Commission Régionale SUD-EST :

M. DOUDRICH, nommé Chef du Service de l'Exploitation de cette Région, en remplacement de M. DELACARTE nommé Directeur Commercial.

Le tableau ci-joint donne la liste des Commissaires Techniques adjoints (agréés et proposés) de la Commission Centrale des Chemins de fer et des Commissions Régionales.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

Monsieur DOUMENC,  
Directeur Général des Chemins de fer  
et des Transports  
Ministère des Travaux Publics, des  
Transports et du Tourisme  
244, Boulevard Saint-Germain - PARIS

Signé : BOYAUX

DESIGNATION DES COMMISSAIRES TECHNIQUES ADJOINTS ET PROPOSITIONS DE DESIGNATION

| Désignation de l' Organisme               | Noms des Hauts Fonctionnaires SNCF proposés | Fonctions  | Observations                                      |
|---|---|--|---|
|   | MM.   |  |   |
| COMMISSION CENTRALE<br>DES CHEMINS DE FER | DARGEOU                                     | Directeur Général Adjoint  | Agréé - Lettre DN/TP n°1962<br>du 11 Mai 1955     |
| - d°-                                     | HEBERT                                      | - d°-  | Proposition soumise à<br>l'agrèment               |
| COMMISSION REGIONALE<br>EST               | MARTIN                                      | Ingénieur en Chef, Chef du<br>Service de l'Exploitation<br>de la Région EST  | Agréé - Lettre DN/TP n°1453<br>du 6 Novembre 1954 |
| COMMISSION REGIONALE<br>NORD              | PLOUVIEZ                                    | Ingénieur en Chef, Chef du<br>Service de l'Exploitation<br>de la Région NORD                                       | - d°-   |
| COMMISSION REGIONALE<br>OUEST             | VERNIER                                     | Ingénieur en Chef, Chef du<br>Service de l'Exploitation<br>de la Région OUEST                                      | Agréé - Lettre DN/TP n°1962<br>du 11 Mai 1955     |
| COMMISSION REGIONALE<br>SUD-OUEST         | LAMARQUE                                    | Ingénieur en Chef, Chef du<br>Service de l'Exploitation<br>de la Région SUD-OUEST                                  | Agréé - Lettre DN/TP n°1453<br>du 6 Novembre 1954 |
| COMMISSION REGIONALE<br>SUD-EST           | DOUDRICH                                    | Ingénieur en Chef, Chef du<br>Service de l'Exploitation<br>de la Région SUD-EST                                    | Proposition soumise à<br>l'agrèment               |
| COMMISSION REGIONALE<br>MEDITERRANEE      | MARTHELOT                                   | Ingénieur en Chef, Chef de<br>la Division du Mouvement,<br>des Trains et des Machines<br>de la Région MEDITERRANEE | Agréé - Lettre DN/TP n°2509<br>du 3 Novembre 1955 |

12- 9 JANV 1958  
8 JANV 1958

~~D-1441/23~~

1441/2 ?

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

DIRECTION DU MOUVEMENT

M. Dargeou

Copie pour M. HEBERT

4ème Division

8, RUE DE LONDRES - PARIS-IXe

TRinité 91-73 et la suite

n° 9 M 14.010.11  
14.391.6

Paris, le - 7 JANV 1958 19

|  |          |
|--|----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |          |
| DIRECTION DU MOUVEMENT                           |          |
| 12 FÉV. 1958                                     |          |
| Dossier  | Fiche N° |
| 1441 / 2   | 140      |

DIRECTION DU MOUVEMENT

*in dit etc.*  
*R*

Monsieur le Directeur Général,

Pour me permettre de soumettre à votre signature la lettre de proposition au Ministère des Travaux Publics du remplacement de M. PORCHEZ, qui avait été désigné par Arrêté du 28 Avril 1956 pour vous représenter en qualité de suppléant aux Réunions de la Commission de Défense Nationale des Transports, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître le Haut Fonctionnaire que vous proposez de désigner pour assurer cette fonction.

*M. Dargeou*

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'Instruction Provisoire n° 748 DN/EG du 15 Mai 1953 sur l'organisation et le fonctionnement des transports par voie de fer en temps de guerre, le Ministère des Travaux Publics avait donné son agrément à la nomination de MM. PORCHEZ et DARGEOU en qualité de Commissaires Techniques Adjoints de la Commission Centrale des Chemins de fer.

*oui*

Je vous serais également obligé de me faire part de votre accord pour proposer dans cette fonction M. HEBERT, Directeur Général Adjoint.

*R*

Le Directeur du Mouvement,

*Sauland*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

—————  
DIRECTION GÉNÉRALE  
—————

Propositions approuvées -

lettre DN/TP n° 1962 en date du 11 Mai 1955  
(S) Douvenc

Transmise à M le 17/5/55



1441/2

4 5/4/55  
**DOSSIER**

Proposé à Monsieur le Directeur Général

5 AVR 1955  
- 6 AVR 1955

Avisé **DIRECTION DU MOUVEMENT**

Le Directeur du Mouvement,

D. 1441/2

B. 14430/2

Md

**SECRET**

|  |          |
|--|----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |          |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |          |
| 16 NOV. 1955                                     |          |
| Dossier<br><b>D 1441/2</b>                       | Pièce N° |

- 7 AVR 1955

Exemplaire N° 3/7

**COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL**

**Le Directeur Général  
de la Société Nationale des Chemins de fer  
Français**

**à Monsieur le Directeur Général des Chemins de fer  
et des Transports au Ministère des Travaux Publics,  
des Transports et du Tourisme**

**Directeur Général des Transports en temps de guerre**

*D.G. S.N.C.F. est, de droit,  
Commissaire technique  
de la Commission  
Centrale des  
Chemins de fer.*

Conformément aux dispositions du Chapitre III § 3, Titre A, de l'Instruction Provisoire du 15 Mai 1953 sur l'organisation et le fonctionnement des transports par voie de fer en temps de guerre, j'ai l'honneur de soumettre à votre agrément les désignations ci-après qui font suite aux nominations intervenues récemment dans le haut Personnel de la S.N.C.F. :

- en qualité de Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale des Chemins de fer :

M. DARGEOU, nommé Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F.

- en qualité de Commissaire Technique Adjoint de la Commission Régionale OUEST :

M. VERNIER, nommé Chef du Service de l'Exploitation de la Région OUEST, en remplacement de M. SOULARD, nommé Directeur à la S.N.C.F. (Direction du Mouvement).

Le Tableau A ci-joint, destiné à remplacer celui qui était annexé à notre lettre n° 496 M 14.390.3 du 26 Avril 1954, donne la liste des Commissaires Techniques Adjoints de la C.C.F. et des Commissions Régionales (agréés et proposés).

Par ailleurs, certaines mutations récentes ont eu pour effet d'apporter quelques modifications à la liste des Hauts Fonctionnaires de la S.N.C.F. chargés à la fois :

- de représenter la Direction des Transports par voie de fer sur le plan régional,
- d'être accrédités auprès des Généraux Commandant de Région Militaire.

Le Tableau B ci-joint, à substituer à celui qui était également annexé à notre lettre ci-dessus rappelée, fait état des modifications intervenues.

Le Directeur Général,

Signé : BOYAUX

**SECRET**

Joint à la lettre N° 14430/2 du 7 avril 1955.

TABLEAU AExemplaire N° 3/7Désignation des Commissaires Techniques Adjoints et propositions de désignation

| Désignation de l'Organisme             | Noms des Hauts Fonctionnaires SNCF proposés             | Fonctions   | Observations  |
|--|---|---|---|
| Commission Centrale des Chemins de fer | MM.<br>PORCHEZ<br><br>DARGEBOU                          | Directeur Général Adjoint<br><br>- d° -   | (Agréé - lettre DN/TP N°1453 du 6/11/54).<br><br><del>Proposition soumise à l'agrément.</del> DN/TP n°1962 du 17/5/55 |
| Commission Régionale EST               | MARTIN  | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région EST.                                    | Agréé (lettre DN.TP N° 1453 du 6/11/54).  |
| Commission Régionale NORD              | PLOUVIEZ  | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région NORD.                                   | - d° -  |
| Commission Régionale OUEST             | VERNIER   | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région OUEST.                                  | <del>Proposition soumise à l'agrément.</del> DN/TP n°1962 du 17/5/55  |
| Commission Régionale SUD-OUEST         | LAMARQUE  | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région SUD-OUEST.                              | Agréé (lettre DN.TP N° 1453 du 6/11/54).  |
| Commission Régionale SUD-EST           | DELACARTE   | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région SUD-EST.                                | - d° -  |
| Commission Régionale MEDITERRANEE      | <del>CASTAN</del><br>MARTHELOT<br>(proposé le 19/10/55) | Ingénieur en Chef, Chef de la Division du Mouvement des Trains et des Machines de la Région MEDITERRANEE. | - d° -<br><br>agréé (DNTP 2509 du 3/11/55)  |

**SECRET**

TABLEAU B

Exemplaire N° 3/7

Liste nominative des Hauts Fonctionnaires S.N.C.F., Délégués Régionaux en temps de guerre de la Direction des Transports par voie de fer auprès des Représentants Régionaux de la Direction Générale des Transports et Accrédités au temps de guerre auprès des Généraux Commandant les Régions Militaires.

| Régions Militaires     | Noms des Hauts Fonctionnaires | Grades  | Observations   |
|------------------------|-------------------------------|---|--|
|                        | MM.                           |   |  |
| 1ère R.M.<br>PARIS     | BURON                         | Ingénieur Principal<br>Direction du Mouvement   |  |
| 2ème R.M.<br>LILLE     | VALLET                        | Ingénieur en Chef,<br>Division du Mouvement<br>Région NORD.   |  |
| 3ème R.M.<br>RENNES    | LESCURE                       | Ingénieur Principal<br>Division Commerciale<br>Région OUEST.  |  |
| 4ème R.M.<br>BORDEAUX  | MARTIN                        | Ingénieur Principal,<br>Chef d'Arrondissement<br>Ex à BORDEAUX.   | M. MARTIN sera déchargé<br>de ses fonctions de<br>Chef d'Arrondissement<br>Ex. |
| 5ème R.M.<br>TOULOUSE  | LEPINE                        | Ingénieur Principal,<br>Division du Mouvement<br>Région SUD-OUEST.  |  |
| 6ème R.M.<br>METZ      | VEAUX                         | Ingénieur en Chef,<br>Division du Mouvement<br>Région EST.  |  |
| 7ème R.M.<br>DIJON     | FELLOT                        | Ingénieur en Chef,<br>Division du Mouvement<br>Région SUD-EST.  |  |
| 8ème R.M.<br>LYON      | DULAC                         | Ingénieur Principal,<br>Division du Service<br>Général - Région<br>SUD-EST.                                   |  |
| 9ème R.M.<br>MARSEILLE | NARJOUX                       | Ingénieur Principal,<br>Division du Mouvement<br>des Trains et des<br>Machines, Région de la<br>MEDITERRANEE. |  |

Par lettre du 6/11, transmise le 8/11 à M.,  
le Ministre des T. P. a approuvé sans restriction  
la liste qui lui a été soumise.

Doubli

1  
du 22/4/54

27 AVR 1954

Proposé à Monsieur le Directeur Général,

**SECRET**

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| SOCIÉTÉ Le Directeur du Mouvement, |          |
| DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS        |          |
| DIRECTION GÉNÉRALE                 |          |
| 27 AVR. 1954                       |          |
| Dossier                            | Fiche N° |
| D/1441/2                           |          |

*Hubert*

26. Avril 1954

Md

496 M 14.390.3

Le Directeur Général  
de la Société Nationale des Chemins de fer Français,  
Directeur désigné des Transports par fer  
pour le temps de guerre,

à Monsieur le Directeur Général des Chemins de fer  
et des Transports au Ministère des Travaux Publics,  
des Transports et du Tourisme,

Directeur Général désigné des Transports  
en temps de guerre,

Par lettre DN.TP n° 1013 du 29 mars dernier, vous avez bien voulu me demander de soumettre à votre agrément, conformément aux termes du Chapitre III - 3 - A de l'Instruction Provisoire du 15 mai 1953 sur l'Organisation et le Fonctionnement des transports par voie de fer en temps de guerre, la désignation des Commissaires Techniques adjoints de la Commission Centrale des Chemins de fer et des Commissions Régionales.

Par ailleurs, vous avez bien voulu m'inviter à vous informer, conformément aux dispositions du Chapitre III - 3 - C de la même Instruction, des désignations des Hauts Fonctionnaires de la S.N.C.F. chargés à la fois :

- a) de représenter la Direction des Transports par voie de fer sur le plan régional,
- b) d'être accrédités auprès des Généraux Commandant les Régions Militaires,

auxquelles il m'appartient de procéder en qualité de Directeur des Transports par fer pour le temps de guerre.

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint :

- un Tableau A soumettant à votre agrément les propositions de désignation des Commissaires Techniques adjoints de la Commission Centrale des Chemins de fer et des Commissions Régionales,

/...

- un Tableau B vous informant de la désignation des Hauts Fonctionnaires S.M.C.F., Représentants de la Direction des Transports par voie de fer auprès des Représentants Régionaux de la Direction Générale des Transports et Accrédités auprès des Généraux Commandant les Régions Militaires.



Le Directeur Général,

(s) Arnaud

Handwritten note or signature on the right margin.

Multiple paragraphs of very faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. Some words like 'direction', 'région', and 'transports' are faintly visible.

TABLEAU AProposition de désignation des Commissaires Techniques Adjoints

| Désignation de l'Organisme             | Noms des Hauts Fonctionnaires SNCF proposés | Fonctions  | Observations |
|--|---|--|--------------|
| Commission Centrale des Chemins de fer | MM.<br>BOYAUX<br>PORCHEZ                    | Directeur Général Adjoint<br>Directeur Général Adjoint   |              |
| Commission Régionale EST               | MARTIN                                      | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région EST.                                   |              |
| Commission Régionale NORD              | PLOUVIEZ                                    | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région NORD                                   |              |
| Commission Régionale OUEST             | SOULARD                                     | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région Ouest                                  |              |
| Commission Régionale SUD-OUEST         | LAMARQUE                                    | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région SUD-OUEST                              |              |
| Commission Régionale SUD-EST           | DELACARTE                                   | Ingénieur en Chef, Chef du Service de l'Exploitation de la Région SUD-EST                                |              |
| Commission Régionale MEDITERRANEE      | CASTAN                                      | Ingénieur en Chef, Chef de la Division du Mouvement des Trains et des Machines de la Région MEDITERRANEE |              |

T A B L E A U B

Liste nominative des Hauts Fonctionnaires S.N.C.F., Délégués Régionaux en temps de guerre de la Direction des Transports par voie de fer auprès des Représentants Régionaux de la Direction Générale des Transports et Accrédités du temps de guerre auprès des Généraux Commandant les Régions Militaires.

| Régions Militaires     | Noms des Hauts Fonctionnaires | Grades  | Observations   |
|------------------------|-------------------------------|---|--|
|                        | MM.                           |   |  |
| 1ère R.M.<br>PARIS     | PAIRAULT                      | Ingénieur Principal<br>Direction du Mouvement   |  |
| 2ème R.M.<br>LILLE     | VALLET                        | Ingénieur en Chef<br>Division du Mouvement<br>Région NORD   |  |
| 3ème R.M.<br>RENNES    | GUILLEMARE                    | Ingénieur en Chef<br>Division du Mouvement<br>Région OUEST  |  |
| 4ème R.M.<br>BORDEAUX  | MARTIN                        | Ingénieur, Chef d'Ar-<br>rondissement Ex<br>à BORDEAUX  | M. MARTIN sera dé-<br>chargé de ses fonc-<br>tions de Chef d'Ar-<br>rondissement Ex. |
| 5ème R.M.<br>TOULOUSE  | LEPINE                        | Ingénieur Principal,<br>Division du Mouvement<br>Région SUD-OUEST   |  |
| 6ème R.M.<br>METZ      | VEAUX                         | Ingénieur en Chef,<br>Division du Mouvement<br>Région EST   |  |
| 7ème R.M.<br>DIJON     | FELLOT                        | Ingénieur en Chef,<br>Division du Mouvement<br>Région SUD-EST   |  |
| 8ème R.M.<br>LYON      | DULAC                         | Ingénieur Principal,<br>Division du Service<br>Général, Service de<br>l'Exploitation,<br>Région SUD-EST       |  |
| 9ème R.M.<br>MARSEILLE | NARJOUX                       | Ingénieur Principal,<br>Division du Mouvement<br>des Trains et des<br>Machines, Région de<br>la MEDITERRANEE. |  |

Paris, le 29 Mars 1954

SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS  
DIRECTION GÉNÉRALE

27 AVR. 1954

Direction Générale des Chemins  
de fer et des Transports

SECRET

DN.TP N° 1013

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Dossier  
D 14430/2

à MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ  
NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS  
Directeur désigné des Transports par fer pour  
le temps de guerre

OBJET : Application de l'Instruction provisoire du 15 Mai 1953 sur  
l'organisation et le fonctionnement des transports par voie  
de fer en temps de guerre.  
Désignation de personnels.

Aux termes du Chapitre III - 3 - A de l'Instruction visée  
en référence, il appartient à la S.N.C.F. de soumettre à mon agrément  
la désignation des Commissaires Techniques adjoints, tant pour la  
Commission Centrale des Chemins de fer que pour les Commissions  
Régionales. Je vous serais obligé de vouloir bien m'adresser des  
propositions à cet effet.

D'autre part, aux termes du Chapitre III - 3 - C de la  
même Instruction, il vous appartient, en qualité de Directeur des  
transports par fer pour le temps de guerre, de désigner vous-même,  
sur la proposition de la Commission Centrale des Chemins de fer,  
les hauts Fonctionnaires de la S.N.C.F. chargés à la fois :

- a) de représenter la Direction des Transports par voie de fer sur le  
plan régional, c'est à-dire auprès de l'Inspecteur Général des  
Ponts et Chaussées, représentant le Directeur Général des trans-  
ports,
- b) d'être accrédités auprès des Généraux Commandants les Régions  
Militaires pour traiter des questions relatives à l'exécution des  
transports militaires.

Par lettre D 14430/2 du 28 Mars 1952, vous aviez soumis  
au Directeur Général des Transports pour le temps de guerre des pro-  
positions pour la désignation de ces hauts Fonctionnaires, mais elles  
n'avaient pu recevoir aucune suite parce que l'instruction sur  
l'organisation et le fonctionnement des transports par voie de fer  
en temps de guerre n'avait pas encore été établie.

Je vous serais obligé de vouloir bien procéder le plus  
tôt possible aux désignations dont il s'agit, et m'en informer.

P. le Ministre et par autorisation,  
Le Directeur Général des Chemins de fer et des  
Transports,  
Directeur Général des Transports en temps  
de guerre

signé : A. DOUMENC

25 MAI 1950 / 19.5.50/H.G.

26 MAI 1950 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES "Guerre"

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES FORCES ARMÉES "GUERRE"

4<sup>e</sup> BUREAU

Paris, le 23 MAI 1950

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE (Secrétariat d'Etat aux Forces "Guerre")

|   |          |
|---|----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |          |
| DIRECTION GÉNÉRALE                            |          |
| 26 MAI 1950                                   |          |
| Desastér                                      | Pièce N° |
| D 1441 / 2                                    | 113      |

COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER

Tél. : INValides 68-70  
Poste : 39.86

N° 4378 E.M.G.F.A/G/4-C.C.F.

Classement C/11

à

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

88, Rue Saint Lazare. PARIS (IX<sup>e</sup>)

le 30/5/50  
Copies adressées à M. Armand - Foch  
S<sup>co</sup> CENTRAL DU MOUVEMENT  
POUR ATTRIBUTIONS

O B J E T : Commission Centrale des Chemins de Fer.  
REFERENCE : Lettre 3345 M.14.010 du 11 Mai 1950.  
D - 1441/2

Par lettre citée en référence, vous avez bien voulu me demander la désignation d'un deuxième Commissaire Technique Adjoint à la Commission Centrale des Chemins de fer et vous m'avez proposé la nomination à ce poste de M. PORCHEZ, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à l'article 3 du décret du 27 Janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer, je donne mon agrément à la nomination que vous me proposez. La composition de la Commission Centrale des Chemins de fer sera donc, du point de vue technique, la suivante :

- Commissaire Technique : M. ARMAND , Directeur Général de la S.N.C.F.
- Commissaires Techniques Adjoins : M. BOYAUX , Directeur Général Adjoint  
M. PORCHEZ, Directeur Général Adjoint.

J'adresse une copie de cette lettre, à titre d'information, à M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme.  
Pour le Ministre et par Délégation

Pour le Général Chef d'Etat-Major des Forces Armées "Guerre" et par délégation  
le Général de Division COUDRAUX  
Major Général de l'Armée de Terre



*Coudraux*

Soumis au visa de Monsieur le Directeur Général.

11 MAI 1950

5 MAI 1950

Le Directeur  
du Service Central du Mouvement,

# DOSSIER

Avisé S<sup>ce</sup> CENTRAL DU MOUVEMENT



*Handwritten signature*  
Le 11 MAI 1950

N° 3345 M.14.010

D-1441/2

|  |   |          |
|--|---|----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |   |          |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |   |          |
| 16 MAI 1950                                      |   |          |
| Dossier  |   | Pièce N° |
| D 1441   | 2 | 112      |

Monsieur le Ministre,

Par Note du 24 Juin 1949, vous avez bien voulu donner votre agrément aux propositions formulées par notre lettre 2882 M.14.010 du 11 du même mois, concernant les Membres Techniques de la Commission Centrale des Chemins de fer, savoir :

COMMISSAIRE TECHNIQUE

:M. ARMAND, Directeur Général de la S.N.C.F.

COMMISSAIRE TECHNIQUE ADJOINT: M. BOYAUX, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F.

J'ai l'honneur de vous proposer, en outre, par application de l'Art.3 du Décret du 27 Janvier 1938 qui prévoit que chaque Commissaire a un ou plusieurs adjoints institués dans les mêmes formes que lui-même, la nomination, également comme COMMISSAIRE TECHNIQUE ADJOINT, de M. PORCHEZ, Directeur Général Adj. de la S.N.C.F.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

**Signé: Pierre TISSIER**

Monsieur le Ministre de la Défense Nationale  
Etat-Major des Forces Armées "Guerre", 4ème Bureau,  
231, Boulevard St-Germain - PARIS.

COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

Le 24 juin 1949

Ministère de la Défense  
Nationale

Secrétariat d'Etat aux  
Forces Armées

Etat-Major Général des  
Forces Armées "Guerre"

4ème Bureau

Commission Centrale des  
Chemins de fer

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX FORCES ARMEES  
"GUERRE"

à Monsieur le Président du Conseil d'Admi-  
nistration de la Société Nationale des  
Chemins de fer Français  
88, rue St-Lazare  
PARIS (9e)

COPIE

OBJET : Commission Centrale des Chemins de fer.

REFERENCE - Lettre D/1441/2 du 11 juin 1949.  
2882 M. 14.010

En raison de la nomination de M. ARMAND comme Directeur Général de la S.N.C.F., vous avez bien voulu me proposer par lettre citée en référence, de modifier la composition de la Commission Centrale des Chemins de fer.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à l'article 3 du décret du 27 janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer, je donne mon agrément à la composition que vous me proposez :

COMMISSION CENTRALE

Commissaire Technique : M. ARMAND, Directeur Général de la S.N.C.F.  
Commissaire Technique Adjoint : M. BOYAUX, Directeur Général adjoint

COPIE  
SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES CHEMINS DE FER  
DIRECTION GÉNÉRALE  
- 8 JUIN 1949  
Dossier  
D 1441 / 2 106

J'adresse une copie de cette lettre, à titre d'information, à le ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme.

Pour le Secrétaire d'Etat et par dérogation,  
Le Général COUDRAUX.  
Major Général de l'Armée de Terre,  
(s) COUDRAUX.

S.N.C.F.

Service Central  
du Mouvement

4ème Division  
2928 M 14.010

Paris, le 6 juillet 1949

COPIE pour :

M. le Directeur de la Région (toutes -Services P-T-V)

A titre d'information.

P. le Directeur du  
Service Central du Mouvement,

Signé : LONG.

27 JUN 1949

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

24 JUN 1949

Paris, le

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS  
 DIRECTION GÉNÉRALE  
 28 JUN 1949  
 Dossier D 1441 12 105

ETAT-MAJOR GENERAL  
DES FORCES ARMEES "GUERRE"

4<sup>e</sup> BUREAU

COMMISSION CENTRALE  
DES CHEMINS DE FER

Tél. : INValides 68-70  
Poste : 39.86

N° E.M.G.F.A/G/4-C.C.F.

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX  
FORCES ARMEES "GUERRE"

à

Monsieur le Président du  
Conseil d'Administration de la Société  
Nationale des Chemins de Fer Français.

88, rue St Lazare - PARIS IX<sup>e</sup> -

7005

O B J E T : Commission Centrale des Chemins de Fer.

REFERENCE : Lettre D/1441/2 , du 11 Juin 1949.  
2882 M 14.010

Les adresses  
 Le 24/6/49  
 8<sup>e</sup> CENTRAL DU MOUVEMENT  
 POUR ATTRIBUTIONS

En raison de la nomination de M. ARMAND comme  
Directeur Général de la S.N.C.F., vous avez bien voulu me proposer,  
par lettre citée en référence, de modifier la composition de la  
Commission Centrale des Chemins de Fer.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformé-  
ment à l'article 3 du décret du 27 Janvier 1938 portant organi-  
sation du Service Militaire des Chemins de Fer, je donne mon  
agrément à la composition que vous me proposez :

- COMMISSION CENTRALE -

Commissaire Technique : M. ARMAND, Directeur Général de la  
S.N.C.F.

Commissaire Technique Adjoint : M. BOYAUX, Directeur Général  
Adjoint.

J'adresse une copie de cette lettre, à titre d'infor-  
mation, à M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et  
du Tourisme.

Pour le Secrétaire d'Etat  
et par Délégation

Le Général COUDRAUX  
Major Général de l'Armée  
de Terre



*Coudraux*

SOU MIS au visa de Monsieur le Directeur Général.

8 JUIN 1949

8 JUIN 1949

Le Directeur du Service Central du Mouvement,

# DOSSIER

Avisé S<sup>CS</sup> CENTRAL DU MOUVEMENT

*M. Boyaux*

|  |        |              |
|--|--------|--------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |        |              |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |        |              |
| 15 JUIN 1949                                     |        |              |
| Dossiers   | 1441/2 | Pages N° 104 |

*André Agence*  
Le

11 JUIN 1949

D-1441/2

2882 M.14.010

Monsieur le Ministre,

VISA  
A

COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

Par Note N° 6926 EMA/4.CCF/O du 17 Mai 1947, vous avez bien voulu donner votre agrément aux désignations de Commissaires Techniques des différentes Commissions de Chemins de fer que nous vous avons soumises ~~sous notre N°~~ *par lettre* D.1441-2/1029 M.14.010 du 6 du même mois.

En raison de la nomination de M. ARMAND, comme Directeur Général de la S.N.C.F., j'ai l'honneur de vous proposer l'affectation des Fonctionnaires ci-après à la Commission Centrale des Chemins de fer :

- Commissaire Technique : M. ARMAND, Directeur Général de la S.N.C.F.
- Commissaire Technique Adjoint: M. BOYAUX, Directeur Général Adjoint.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Signé: Pierre. TISSIER

Monsieur le Ministre de la Guerre  
Etat-Major Général des Forces Armées "Guerre"  
4ème Bureau  
231, Boulevard St-Germain - PARIS.

Bt 28450  
D 1441/23

|  |    |         |
|--|----|---------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS<br>DIRECTION GÉNÉRALE |    |         |
| 28 AVR. 1950   |    |         |
| Boisier  |    | Page N° |
| D 1441   | 23 | 3       |

Présidence du Conseil  
Etat-Major Permanent  
Effort de Guerre  
n° 302 DN/EG

Ministère de la Défense Nationale

Adresser toute la correspondance  
51 Boulevard Latour-Maubourg PARIS 7°

PARIS le 20 Avril 1950.

Le Général de Division CHERRIERE  
Chef de l'Etat-Major Permanent  
du Président du Conseil  
Président de la Commission de  
Défense Nationale des Transports

à

Monsieur le Directeur Général  
de la S.N.C.F.

REFERENCE - Décret n° 50-63 du 13 Janvier 1950 portant  
création d'une Commission de Défense  
Nationale des Transports.

L'Article 1 du décret cité en référence prévoit  
que les membres de la Commission de Défense Nationale des  
Transports désignés en raison de leurs fonctions administra-  
tives peuvent se faire représenter par un suppléant.

En vue de me permettre de faire prendre l'arrêté  
qui doit permettre cette désignation, je vous serais  
reconnaissant de bien vouloir me faire connaître vos pro-  
positions.

Pr l'Inspecteur Général des Ponts  
et Chaussées Pierre RENAUD  
Chef Adjoint de l'Etat-Major permanent  
du Président du Conseil  
signé : .....

EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL du 17 JANVIER 1950

DECRET N° 50-63 du 13 Janvier 1950 créant  
une Commission de Défense Nationale  
des Transports

-----  
Le Président du Conseil des Ministres,

VU la loi du 11 Juillet 1938 sur l'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre;

VU les Décrets du 27 Mai 1936 et du 29 Août 1936 instituant une Commission Militaire Supérieure des routes et des transports routiers;

VU les Décrets du 31 Octobre 1946 et du 12 Janvier 1948 réglant la composition et les attributions de la Commission Militaire Supérieure des Chemins de fer;

VU le Décret du 16 Février 1949 relatif à l'Etat-Major Permanent Militaire et Civil du Président du Conseil;

Sur la proposition du Ministre de la Défense Nationale et du Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme,

DECRETE :

Article 1er.- Une Commission de défense nationale des transports est constituée dès le temps de paix.

Sa composition est fixée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT

Le Chef de l'Etat-Major Permanent du Président du Conseil ou son Adjoint.

.../...

MEMBRES CIVILS

Le Directeur Général des chemins de fer et des transports,  
Le Directeur des routes,  
Le Directeur des ports maritimes et des voies navigables  
Le Directeur désigné des transports maritimes en temps de guerre,  
Le Directeur de la navigation et des transports aériens,  
Le Directeur des bases aériennes,  
Le Directeur des Travaux Publics du Ministère de la France d'Outre-Mer,  
Le Directeur Général de la Société Nationale des chemins de fer français,  
Un représentant de l'industrie des transporteurs routiers,  
Un représentant de l'armement maritime,  
Un représentant de l'armement fluvial,  
Un représentant des compagnies aériennes,  
Un Inspecteur Général des ponts et chaussées,  
L'Inspecteur Général de l'aviation civile.

MEMBRES MILITAIRES

Le Major Général des Forces Armées (Guerre)  
Le Major Général des Forces Armées (Marine)  
Le Major Général des Forces Armées (Air)  
Un Officier de chaque Armée désigné comme adjoint au Directeur Général des transports en temps de guerre,  
Les Chefs des 4<sup>e</sup> Bureaux des Etats-Majors Généraux des Forces Armées (Guerre, Marine, Air)  
Le Général Directeur du Génie  
Le Général Commandant Supérieur du train,  
Le Commissaire Militaire des chemins de fer,  
L'Officier de Marine désigné comme chef du Service des transports militaires par mer en temps de guerre,  
Le Commandant du groupement des moyens militaires de transport aérien.

AUTRES MEMBRES

Le Commissaire Général au plan,  
Le Secrétariat de la Commission est assuré par l'Etat-Major Permanent du Président du Conseil.  
Les représentants des transporteurs routiers, de l'armement maritime, de l'armement fluvial et des compagnies aériennes seront désignés par arrêté du Ministre chargé de la défense nationale et du Ministre chargé des transports en temps de guerre.

.../...

Les membres désignés en raison de leurs fonctions administratives peuvent se faire représenter par un suppléant désigné par un arrêté du Ministre dont ils relèvent.

Article 2.- La Commission constituera des sous-commissions spécialement chargées :

- a)- des chemins de fer;
- b)- des routes et transports routiers;
- c)- des ports
- d)- des transports maritimes;
- e)- des transports fluviaux;
- f)- des bases aériennes;
- g)- des transports aériens.

Pour les séances des sous-commissions chaque membre de la Commission pourra être assisté d'un ou de plusieurs experts nommés par arrêté interministériel.

La Commission peut décider de soumettre certaines questions à plusieurs sous-commissions travaillant en commun.

Article 3.- La Commission est consultative.

Elle est chargée d'émettre son avis sur :

La politique générale des transports en temps de guerre : transports militaires, transports d'intérêt national, transports commerciaux;

L'étude des mesures générales à prendre dès le temps de paix pour l'équipement du territoire métropolitain et de celui de l'Union Française en vue des exigences de la défense nationale en matière de transports;

Les programmes généraux de construction de matériel et d'approvisionnement au regard des exigences de la défense nationale;

Les modalités d'exploitation tant sur le plan technique que financier des divers modes de transport en temps de guerre;

Les mesures de sauvegarde et de réparation de l'ensemble des moyens de communications en temps de guerre.

Article 4.- La Commission est saisie de toutes les questions sur lesquelles elle est appelée à délibérer soit par le Ministre chargé de la défense nationale, soit par le Ministre chargé des transports en temps de guerre.

.../...

Elle se prononce à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Article 5.- Le Président de la Commission peut convoquer devant elle toute personne qu'elle juge utile d'entendre.

Article 6.- Le Présent décret abroge et remplace les Décrets des 27 Mai 1936, 29 Août 1936, 31 Octobre 1946 et 12 Janvier 1948.

Article 7.- Le Ministre de la Défense Nationale, le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, les Secrétaires d'Etat aux Forces Armées Guerre, Marine et Air, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Fait à PARIS, le 13 Janvier 1950

Georges BIDAULT

Par le Président du Conseil des Ministres :

Le Ministre de la Défense Nationale  
R. PLEVEN

Le Ministre des Travaux Publics, des  
Transports et du Tourisme,  
Christian PINEAU

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Guerre)  
Max LEJEUNE

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées  
(Marine)  
Jean Raymond LAURENT

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Air)  
André MARSELLI

Bd 29450

D 1441/23

COPIE : SERVICE CENTRAL DU MOUVEMENT  
Monsieur PORCHEZ

N° 3327 M. 14.012.0

|  |                 |
|--|-----------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |                 |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |                 |
| - 2 MAI 1950                                     |                 |
| Boisier<br><b>D</b> 1441/2                       | Place N°<br>111 |

Le 28 Avril 1950

Le Directeur Général de la Société Nationale  
des Chemins de fer français

à Monsieur le Général de Division CHERRIERE,  
Chef de l'Etat-Major Permanent du Président du  
Conseil, Président de la Commission de Défense  
Nationale des Transports

Par lettre N° 302 DN/EG. du 20 courant, vous avez bien voulu me demander de vous proposer un Supplément destiné à me représenter éventuellement au sein de la Commission de Défense Nationale des Transports.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous propose à cet égard, M. PORCHEZ, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F., en même temps que Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale des Chemins de fer.

Le Directeur Général,

Signé: ARMAND

17

21 MAI 1947 *de Armand* BL/PL  
23 MAI 1947  
MINISTÈRE DE LA GUERRE  
MINISTÈRE DES ARMÉES  
22 MAI 1947

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Paris, le

|  |           |
|--|-----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |           |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |           |
| 22 MAI 1947                                      |           |
| Dossier  | Pièces N° |
| D 1441 / 2                                       | 101       |

4° BUREAU  
Centrale des Chemins de fer  
SECRETARIAT

Tél. : INValides 68-70

Poste : 33-78

LE MINISTRE DE LA GUERRE

à -

N° 6928 E.M.A./4-SCF<sub>0</sub>

Monsieur le Président du Conseil d'Adminis-  
tration de la Société Nationale des  
Chemins de fer français  
88, rue St Lazare - PARIS IX<sup>e</sup>

Date : 17 MAI 1947

7

O B J E T : Commissions de Chemins de fer.

REFERENCE : Lettre D.1441-2, 1029 M.14.010 du 6 Mai 1947.

*Armand*

Copies adressées à  
*J. Armand*  
Sec<sup>re</sup> CENTRAL DU MOUVEMENT  
POUR ATTRIBUTIONS

*[Signature]*

J'ai l'honneur de vous faire connaître que,

conformément à l'article 3 du décret du 27 Janvier 1938 portant organisa-  
tion du Service Militaire des Chemins de fer, je donne mon agrément aux  
désignations des Commissaires techniques des différentes Commissions de  
Chemins de fer, que vous avez bien voulu me soumettre par votre lettre  
citée en référence, savoir :

- COMMISSION CENTRALE -

Commissaire Technique : M. LEMAIRE, Directeur Général de la S.N.C.F.  
" " Adjoint : M. ARMAND, Directeur Général Adjoint.

- COMMISSION REGIONALE DE L'EST -

Commissaire Technique : M. NARPS, Directeur de la Région EST  
" " Adjoint : M. LEFORT, Chef du Service de l'Exploita-  
tion.

- COMMISSION REGIONALE DU NORD -

Commissaire Technique : M. HEBERT, Directeur de la Région NORD  
" " Adjoint : M. DEGARDIN, Chef du Service de l'Exploi-  
tation.

...../.....

- COMMISSION REGIONALE DE L'OUEST -

Commissaire Technique : M. PORCHEZ, Directeur de la Région OUEST  
" " Adjoint : M. SOULARD, Chef du Service de l'Exploitation.

- COMMISSION REGIONALE DU SUD - OUEST -

Commissaire Technique : M. CARDON, Directeur de la Région SUD-OUEST  
" " Adjoint : M. GIRETTE, Chef du Service de l'Exploitation.

- COMMISSION REGIONALE DU SUD - EST -

Commissaire Technique : M. PONCET, Directeur de la Région SUD-EST  
" " Adjoint : M. DELACARTE, Chef du Service de l'Exploitation.

J'adresse une copie de la présente lettre, à titre d'information,  
à Monsieur le Ministre des Travaux Publics et des Transports.

Le Général COUDRAUX

S/Chef de l'Etat-Major de l'Armée

*Coudraux*



60

30 AVR. 1947

- 6 MAI 1947

29 AVR. 1947

Le Directeur du Service Central du Mouvement,

# DOSSIER

Avisé S<sup>o</sup> CENTRAL DU MOUVEMENT

|  |          |
|--|----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |          |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |          |
| - 6 MAI 1947                                     |          |
| Dossier  | Pièce N° |
| D 1141 12  | 100      |

*Ch. Armand*

6 MAI 1947

VISA

B

1029 M.14.010

*M. Armand CR*

VISÉ

L

**COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL**

Monsieur le Ministre,

L'article 3 du Décret du 27 Janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer stipule que les Commissions Centrale et Régionales des Chemins de fer comportent chacune un Commissaire Technique représentant l'Administration du Chemin de fer et désigné par la Société Nationale des Chemins de fer.

Ces Commissaires doivent être agréés par le Ministre de la Guerre, en conformité de la Loi du 28 Décembre 1888.

Il est également prévu que chaque Commissaire dispose d'un ou plusieurs Adjointes institués dans les mêmes formes que lui-même.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous proposer d'affecter à chacune des Commissions de la Société Nationale des Chemins de fer les fonctionnaires ci-après :

- COMMISSION CENTRALE -

Commissaire Technique : M. LEMAIRE, Directeur Général de la S.N.C.F.

Commissaire Technique Adjoint : M. ARMAND, Directeur Général Adjoint

- COMMISSION REGIONALE DE L'EST -

Commissaire Technique : M. NARPS, Directeur de la Région EST

Commissaire Technique Adjt : M. LEFORT, Chef du Service de l'Exploitation.

- COMMISSION REGIONALE DU NORD -

Commissaire Technique : M. HEBERT, Directeur de la Région NORD

Commissaire Technique Adjt : M. DEGARDIN, Chef du Service de l'Exploitation.

Monsieur le Ministre de la Guerre  
Etat-Major de l'Armée - 4ème Bureau  
231, Boulevard Saint-Germain

P A R I S

- COMMISSION REGIONALE DE L'OUEST -

Commissaire Technique : M. FORCHEZ, Directeur de la Région OUEST

Commissaire Technique Adjt: M. SOULARD, Chef du Service de l'Exploitation.

- COMMISSION REGIONALE DU SUD - OUEST -

Commissaire Technique : M. CARDON, Directeur de la Région SUD-OUES

Commissaire Technique Adjt : M. GIRETTE, Chef du Service de l'Exploitation.

- COMMISSION REGIONALE DU SUD-EST -

Commissaire Technique : M. PONCET, Directeur de la Région SUD-EST

Commissaire Technique Adjt : M. DELACARTE, Chef du Service de l'Exploitation.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*Signé : Marcel FLOURET*

20 OCTO 1944

HR.

24/4

MINISTERE DE LA GUERRE  
ETAT-MAJOR GENERAL GUERRE

PARIS, le 18 OCT 1944

4ème Bureau  
2ème Section

*C*

S.N.C.F.  
20 OCT 1944  
CABINET DU PRESIDENT

LE MINISTRE DE LA GUERRE

N° 959 E.M.G.G./4

à MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE NATIONALE  
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Objet:

Composition de la Commission  
Centrale des Chemins de Fer.

FRANCAISE NATIONALE  
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS  
DIRECTION GENERALE  
11 OCT 1944  
1444 / 2  
Pièce n° 82

En exécution de l'article 3 du décret du 27 janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de Fer et comme suite aux récents changements dans le Haut personnel de la Société Nationale des Chemins de Fer, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je donne mon plein agrément aux nominations suivantes:

- M. GOURSAT, Directeur Général de la S.N.C.F. Commissaire Technique de la Commission Centrale des Chemins de Fer, en remplacement de M. LE BESNERAIS.
- M. LEMAIRE, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F. Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale des Chemins de Fer.

*d Copies adressées le 23/10/44  
M. Dagegne - Buges - X - B - E -  
M-T-V-CLA-P-SE -  
8° CENTRAL DU MOUVEMENT SE  
région*

COPIE à:

- Commission Interalliée des Chemins de Fer (Suite à lettre N° 452/CCF/72/0 du 8 oct. 1944.
- Etat-Major Général de la Défense Nationale (3ème Section)
- Ministère des Travaux Publics et des Communications (Direction des Chemins de Fer).

*Secrétaire*



MINISTÈRE  
DE LA  
DÉFENSE NATIONALE  
ET  
DE LA GUERRE

9 SEPT. 1939

N° 6  
de la Collection

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat-Major de l'Armée  
4° Bureau  
1ère Section A

Paris, le 7 SEPT 1939

N° 2217 4/EMA

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE

à Monsieur le Directeur Général de la Société  
Nationale des Chemins de fer Français  
Commissaire Technique de la Commission Centrale  
des Chemins de Fer  
88, rue St Lazare - PARIS

NOTA. — Les réponses doi-  
vent, outre le numéro d'ordre,  
rappeler les indications du  
timbre ci-dessus.

Objet

Désignation de deux  
Commissaires Techniques  
Adjoints à la Commis-  
sion Centrale des Che-  
mins de fer.

|   |
|---|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS<br>DIRECTION GÉNÉRALE<br>- 9 SEP 1939<br>Dossier<br>D 1441 18 19 |
|---|

Par lettre en date du 3 Septembre, vous avez bien  
v oulu me proposer la désignation à titre complémentaire  
de M.M. PORCHEZ, Direction du Service Central des Instal-  
lations fixes et Jean LEVY, Directeur du Service Central  
du Matériel, comme Commissaires Techniques Adjoints.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne  
mon plein agrément à ces désignations.

Pour le Ministre et par son ordre  
Pour le Général Chef d'Etat-Major Général de l'Armée  
Pour le Général Chef d'Etat-Major de l'Armée  
Le Général Sous-Chef de l'Etat-Major de l'Armée

Copie à  
- Secrétariat du 4° Bureau E.M.A.

1627. — J. 33821-39 (4).

COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

|                           |          |
|---------------------------|----------|
| SECRET GÉNÉRAL            |          |
| DES CHIFFRES ET DES SIGES |          |
| DIRECTION GÉNÉRALE        |          |
| - 4 SEP 1939              |          |
| Dossier                   | Pièce N° |
| D 1441 / e                | 18       |

Monsieur le Commissaire Militaire,

Vous avez bien voulu faire désigner comme Commissaires Techniques Adjoints MM. COURSAT et LECLERC du SABLON.

L'examen de l'expérience des jours derniers et l'examen des mesures à prendre à l'heure actuelle me confirment dans la conviction dont je vous avais déjà fait part verbalement qu'il serait utile, pour faciliter notre tâche, de désigner également comme Commissaires Techniques Adjoints MM. PORCHEZ, Directeur du Service Central des Installations Fixes et Jean LEVY, Directeur du Service Central du Matériel.

Si vous partagez, comme je le pense, cette manière de voir, je vous serais obligé de bien vouloir faire prononcer les nominations nécessaires.

Le Commissaire Technique,

Signé : LE BESNERAIS

Copie à MM. BERTHELOT  
BARTH

*M. Le Besnerais*

u

Société Nationale  
des  
Chemins de fer Français

ORDRE DU JOUR N° 22

COMMISSION CENTRALE  
DES CHEMINS DE FER

PARIS, le 2 Septembre 1939

Aff

C.C.P.4

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES TECHNIQUES ADJOINTS  
DE LA COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER

|   |                 |
|---|-----------------|
| COMMISSION CENTRALE<br>DES CHEMINS DE FER |                 |
| - 4 SEP 1939                              |                 |
| Doss:                                     | D 1441 / 2   17 |

Par décision de M. le Président du Conseil, Ministre de la  
Défense Nationale et de la Guerre, en date du 1<sup>er</sup> Septembre 1939,  
ont été nommés :

Commissaires Techniques Adjointes de la Commission Centrale  
des Chemins de fer :

M. GOURSAT, Directeur du Service Central du Mouvement,

M. LECLERC du SABLON, Directeur du Service des Approvi-  
sionnements, Commandes et Marchés.

Le Personnel est invité à prendre note de ces affectations  
et désignations et à donner toutes facilités aux personnalités  
ci-dessus désignées, en vue de l'accomplissement de leur  
mission.

Le Commissaire Militaire,

PAQUIN

Le Commissaire Technique,

R. LE BESNERAIS

MINUTE

# Copie pour le Dossier

*Success*

Avisé le **S<sup>m</sup> CENTRAL DU MOUVEMENT**

|   |               |
|---|---------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS        |               |
| SERVICE CENTRAL DU MOUVEMENT<br>4 <sup>e</sup> Division |               |
| Dossier<br>M N° 5511 / 14.322.1                         | Pièce N°<br>9 |

10 JUIL 1939

4<sup>e</sup> Division

N° 5511 M 322.1

D 1441-2

Le Directeur Général de la S.N.C.F.  
Commissaire Technique  
de la Commission Centrale des Chemins de Fer

à Monsieur le Lt-Colonel  
S/Chief du 4<sup>ème</sup> Bureau de la  
Commission Militaire  
de la Commission Centrale

|  |                |
|--|----------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |                |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |                |
| - 7 JUIL 1939                                    |                |
| Dossier<br>D 1441 / 2                            | Pièce N°<br>13 |

COPIE CONFORME

En exécution des dispositions de l'article 3 du Décret du 27 janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des Chemins de fer et en conformité de la loi du 28 décembre 1888, j'ai l'honneur de vous proposer la désignation :

- de M. BERTHELOT, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F. comme Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale, en remplacement de M. SURLEAU appelé à d'autres fonctions.
- de M. DREYFUS, Chef du Service de l'Exploitation de la Région SUD-OUEST comme Commissaire Technique Adjoint de cette Région en remplacement de M. BERTHELOT.

Le Directeur Général,

Signé: LE BESNERAIS

10 JUIL 1939

4<sup>e</sup> Division

N° 5544 M 322.1

Le Directeur Général de la S.N.C.F.  
Commissaire Technique  
de la Commission Centrale des Chemins de Fer

à Monsieur le Lt-Colonel  
S/Chef du 4<sup>ème</sup> Bureau de l'E.M.A.  
Commissaire Militaire  
de la Commission Centrale

En exécution des dispositions de l'article 3 du Décret du  
27 janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des  
Chemins de fer et en conformité de la loi du 28 décembre 1888, j'ai  
l'honneur de vous proposer la désignation :

- de M. BERTHELOT, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F. comme  
Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale, en  
remplacement de M. SURLEAU appelé à d'autres fonctions.
- de M. DREYFUS, Chef du Service de l'Exploitation de la Région  
SUD-OUEST comme Commissaire Technique Adjoint de cette Région  
en remplacement de M. BERTHELOT.

Le Directeur Général,

Signé: Le Besnerais

10 JUIL 1939

4<sup>e</sup> Division

N° 5511 M 322.1

Le Directeur Général de la S.N.C.F.  
Commissaire Technique  
de la Commission Centrale des Chemins de Fer

à Monsieur le Lt-Colonel  
S/Chef du 4<sup>ème</sup> Bureau de l'E.M.A.  
Commissaire Militaire  
de la Commission Centrale

En exécution des dispositions de l'article 3 du Décret du  
27 janvier 1938 portant organisation du Service Militaire des  
Chemins de fer et en conformité de la loi du 25 décembre 1938, j'ai  
l'honneur de vous proposer la désignation :

- de M. BERTHELOT, Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F. comme  
Commissaire Technique Adjoint de la Commission Centrale, en  
remplacement de M. BUREAU appelé à d'autres fonctions.
- de M. DREYFUS, Chef du Service de l'Exploitation de la Région  
NORD-OUEST comme Commissaire Technique Adjoint de cette Région  
en remplacement de M. BERTHELOT.

Le Directeur Général,

Signé: *Ge Besnerais*

Le Pasquier

REPUBLIQUE FRANÇAISE

91/58

MINISTÈRE  
de la  
DEFENSE NATIONALE  
& de la GUERRE

16 février 1938

|  |            |
|--|------------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE<br>DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS |            |
| DIRECTION GÉNÉRALE                               |            |
| 10 MARS 1938                                     |            |
| Dossier<br>N° 1441 / 2                           | Pièce N° 8 |

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

4<sup>e</sup> Bureau

5<sup>e</sup> Section

N° 533 4/EMA

OBJET

Commission Centrale  
et Régionales des  
Chemins de fer.

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET  
DE LA GUERRE

à Monsieur le Président du Conseil  
d'Administration de la Société Nationale  
des Chemins de fer Français.

En exécution de l'article 3 du décret du  
27 Janvier 1938, portant organisation du Service  
Militaire des Chemins de fer, vous avez bien voulu  
me soumettre vos propositions, ci-après énoncées,  
relatives aux désignations des Commissaires  
Techniques des diverses Commissions adaptées à  
la Société Nationale des Chemins de fer Français :

- COMMISSION GÉNÉRALE -

Commissaire Technique - M. LE NEZERRAIS, Directeur  
Général de la S.N.C.F.;

Commissaire Technique Adjt - M. BUREAU, Directeur  
Général Adjoint de la  
S.N.C.F.

- COMMISSION RÉGIONALE DE L'EST -

Commissaire Technique - M. BERNARD, Directeur de  
l'Exploitation;

Commissaire Technique Adjt - M. GRANJEAN, Chef du  
Service de l'Exploi-  
tation

- COMMISSION RÉGIONALE DU NORD -

Commissaire Technique - M. GAMBOURNAC, Directeur  
de l'Exploitation;

Commissaire Technique Adjt - M. DECARDIN, Chef du  
Service de l'Exploi-  
tation.

- COMMISSION RÉGIONALE DE L'OUEST -

Commissaire Technique - M. LECOUX, Directeur de  
l'Exploitation;

Commissaire Technique Adjt - M. SOULAND, Chef du  
Service de l'Exploi-  
tation.

- COMMISSION REGIONALE DU SUB-EST -

Commissaire Technique - M. JOURDAIN, Directeur de l'Exploitation;

Commissaire Technique Adjt - M. TUJA, Chef du Service de l'Exploitation.

- COMMISSION REGIONALE DU SUB-SURST -

Commissaire Technique - M. SPINAY, Directeur de l'Exploitation;

Commissaire Technique Adjt - M. BERTHELOT, Chef du Service de l'Exploitation.

Je m'empresse de porter à votre connaissance que ces propositions reçoivent mon plein agrément.

J'ai l'honneur enfin, par ailleurs, de vous joindre sous ce pli un extrait des nominations récemment survenues, des membres militaires des Commissions précitées.

Pour le Ministre et par son ordre,  
Le Général, Chef de l'Etat-Major de l'Armée,  
signé : COLSON